

LOT 0 – ODR 3^{ème} phase


AXE 1 – Économie agricole, solidaire et circulaire		
	Titre	Descriptif
0.01.	Développer de nouveaux lieux de vente pour le producteur local (<i>en lien avec le GAL Pays des 4 Bras</i>)	Un inventaire exhaustif des productions locales est réalisé, la mise en réseau de producteurs locaux intéressés par la démarche est en cours. Le reste du projet est d'identifier des lieux et les aménagements nécessaires, apporter une aide logistique pour les producteurs locaux (camionnette), renforcer l'identité locale à travers une meilleure connaissance par les citoyens des produits de leur terroir.
0.02.	Organiser des événements producteurs/consommateurs (<i>en lien avec le GAL des Pays des 4 bras</i>)	Mise en place de diverses activités visant à valoriser les produits locaux auprès des habitants comme des balades gourmandes, un marché du terroir, des ateliers culinaires pour sensibiliser à l'alimentation « locale et de saison », donner la possibilité aux citoyens de dialoguer avec des producteurs locaux/agriculteurs (débat suite à une projection, tables rondes...)
0.03.	Guide de bonne entente rurale (<i>en lien avec les agriculteurs</i>)	Mise à jour de la version du Guide de 2009 qui avait été rédigé et publié au cours de la 2 ^{ème} opération de développement rural, avec la participation volontaire de plusieurs agriculteurs.
AXE 2 – Transition énergétique		
	Titre	Descriptif
0.04.	Améliorer l'efficacité de l'éclairage public avec ORES	Programme de remplacement établi par ORES des luminaires d'éclairage public communal par des sources économes en énergie et en entretien (LED). Ce plan ambitieux débutera en 2019 et s'étalera jusqu'en 2029 inclus.
0.05.	Renouveler la flotte de véhicules communaux par des véhicules plus propre (<i>en lien avec le PAEDC</i>)	La commune de Les Bons Villers mène depuis plusieurs années de nombreuses actions en matière d'économie d'énergie et de préservation de l'environnement. En déposant sa candidature dans le cadre de l'appel à projet « Verdissement des flottes de véhicules des pouvoirs locaux » lancé par Madame la Ministre Valérie De Bue, notre administration se lance dans une politique de remplacement progressif de véhicules dont l'objectif à long terme serait de réduire les émissions de CO2. D'ici fin 2019, deux véhicules seront acquis grâce à cet appel à projet.
0.06.	Établissement du cadastre énergétique des bâtiments communaux (<i>en lien avec le PAEDC</i>)	Entamé suite à la mise en place d'une comptabilité énergétique, le cadastre énergétique a débouché sur des audits, des interventions châssis et chaudière au niveau des bâtiments scolaires. Récemment, des travaux d'isolation de toiture et de façades des bâtiments publics ont été réalisés et le complexe sportif a fait l'objet d'une étude spécifique globale.
0.07.	Informers les citoyens et les acteurs locaux sur les mesures d'économie d'énergie et favoriser les échanges	Le CPAS conseille tout ménage souhaitant réduire sa consommation d'énergie. Des audits individuels sont prévus avec E2=MC (Monsieur ONS) et un salon de l'Énergie est organisé de façon récurrente,

0.08.	Plan d'actions appel à projet « Ma commune en Transition » (tendre vers le zéro déchet)	Cet appel à projet vise à soutenir des actions associatives aux côtés d'actions communales. Ainsi la commune de Les Bons Villers s'est associée à la toute jeune association citoyenne « Les Bons Villers en transition » pour rentrer un projet de Repair'café et un projet de défi « Famille Zéro déchet ». La première réunion de lancement a eu lieu le 13 juin 2019 avec inscription jusqu'au 30 août. Dès septembre, l'année sera jalonnée d'ateliers de fabrication de produits (entretien, cosmétique, couture, fêtes zéro déchets...), de partage d'expériences de famille déjà impliquée.
-------	---	---

AXE 3 – Cadre de vie

	Titre	Descriptif
0.09.	Replantation d'un bois au Cadeau entre le recyparc et la rue J Hoebeke à Rèves	Suite à une exploitation forestière d'une peupleraie sous le Code forestier, un plan de replantation avec devis estimatif de la DNF propose une replantation de 4500 plants. Une partie sera proposée en chantier participatif de plantation à la Journée de l'Arbre 2019 (23/11/2019). Il sera proposé une souscription citoyenne pour aider au financement de ce reboisement
0.10.	Plantation mellifère et horticole le long du Parc De Dobbeleer – chemin de l'Enclôître (<i>appel à projet Prime Vert</i>)	Aménagement des abords de la liaison lente entre l'entrée du parc du château et la Chambre échevinale, monument classé, plantation en zones thématiques au pied du mur du château, rythmé par des plantations de prunus sur l'autre côté du chemin pavé avec du mobilier urbain. L'idée étant de faire découvrir et de favoriser les plantes accueillant les pollinisateurs, les auxiliaires de jardin tout en donnant un aspect esthétique.
0.11.	Zéro pesticide-Cimetière nature (projet plan Maya)	Dans le cadre de la poursuite des aménagements menant au respect de la législation « zéro pesticides », l'enherbement de certaines allées et zones à commencer. D'abord au cimetière de Frasnes avec une recherche d'obtention du label Cimetière Nature (+ tri des déchets, récupération des eaux de pluie), ensuite celui de Villers-Perwin et Wayaux
0.12.	Prévention Déchets – projets Be Wapp	Engagement de 2 ouvriers Cellule Propreté/Espaces Verts en PTP, plan de gestion des poubelles publiques dont participation au projet pilote de poubelles connectées. Participation au projet pilote « Prime retour » canettes en binôme avec la commune de Courcelles, ambassadeurs de Propreté et participation annuel au Grand Nettoyage de Printemps (nombre d'équipes inscrites en évolution chaque année).
0.13.	Créer un groupe et des activités « passeurs de mémoire »	Dès la mise en œuvre de la 3 ^{ème} opération de développement rural, un groupe action « passeurs de mémoire » s'est constitué parmi les membres de la CLDR. Jusqu'à présent, la mise en commun des informations glanées auprès de citoyens passionnés par le passé de leur village a débouché sur un travail autour de l'histoire du château De Dobbeleer (château de Frasnes), travail qui fut présenté par ce groupe lors des Journées du Patrimoine

		2018, ainsi que sur un travail recherche autour de l'histoire des noms/lieu-dit des arrêts de bus (toujours en cours)
0.14.	Cadastre du Petit Patrimoine Wallon	En mars dernier, notre commune a répondu à l'appel à projet « recensement du PPPW » lancé par le cabinet du ministre COLLIN, visant à inventorier un maximum d'éléments de petit patrimoine sur la commune afin de le mettre en valeur à terme. Cet inventaire est en cours de réalisation, de même qu'une cartographie manuelle de ces éléments. Ce travail est effectué par différentes personnes ressources bénévoles (une par village, avec un coordinateur), nous sommes toujours dans l'attente de savoir si notre candidature est retenue pour cet appel.
AXE 4 – Cohésion sociale		
	Titre	Descriptif
0.15.	Amélioration de la plaine de jeux de Wayaux, et lieu de convivialité intergénérationnel au parc De Dobbeleer (<i>appel à projet « C'est ma ruralité »</i>)	<p><u>Plaine de jeux de Wayaux :</u> Réaménagement de l'espace convivial de la place de Wayaux avec couverture de type « pergola », réaménagement des bacs plantes horticoles vers des bacs potagers. Installation de mobilier urbain (tables et bancs) et remise à jour des installations sportives (basket et goal foot)</p> <p><u>Parc De Dobbeleer :</u> Le projet « pique-nique, nature et marmots » au château vise la création d'un espace de convivialité et de bien vivre ensemble implanté dans un des rares espaces verts ouvert au public sur le territoire communal. Le château et son parc occupent une place centrale à proximité immédiate au cœur de la commune. Le bâtiment abrite une crèche communale et des logements intergénérationnels.</p> <p>Le jardin compte aussi une partie aménagée en 15 parcelles de « jardins partagés » cultivés par un collectif de jardiniers Bonsvillersois.</p> <p>Le château draine tous les habitants et cet écrin de verdure sera enrichi d'un espace de table de pique-nique, de bancs pour se poser et d'une plaine de jeux petite enfance. Cet aménagement favorisera encore plus la création de lien et un bel espace de bien vivre ensemble. Nous bénéficions d'un montant de 15000 euros suite à l'appel à projet « Vis ma ruralité » du Cabinet Colin.</p>
0.16.	Jardins partagés et compostage collectif au château De Dobbeleer (<i>2 appels à projet mis en lien</i>)	<p>Suite à l'achat du site du château De Dobbeleer abritant une dizaine de logement et une crèche, la gestion des déchets à fait l'objet de deux appels à projet : l'un pour l'installation de petites infrastructures de gestions des déchets organiques (compostage collectif), l'autre pour un soutien aux actions de transition écologique (accompagnement d'un projet de potager collectif) ;</p> <p>Ainsi une dizaine de jardiniers se sont appropriée 15 parcelles de 6m². Ils sont accompagnés par l'asbl Les Jardins partagés de Villers et suivent actuellement différents ateliers et conférence. Une première auberge espagnole s'est déroulée ce 22 juin.</p>

0.17.	Mieux exploiter les maisons de village par la mise en place d'un GT associatif	<p><u>Pour Wayaux</u> : occupation dès septembre d'un milieu de co-accueil pour la petite enfance et occupation d'un local pour une web radio locale. Le rez-de-chaussée est occupé en semaine par l'école (gym, repas) et le week-end ou en soirée pour des réunions, un comité de quartier. L'asbl WAWA propose également des ateliers culinaires.</p> <p><u>Villers-Perwin</u> : une convention d'occupation doit être rédigée et une fois la Maison de Village terminée : l'étage sera occupé par les mouvements de jeunesse, le rez par des associations pour réunions et des familles pour réceptions privées...</p> <p><u>Rèves</u> : est occupée par l'école maternelle. En dehors des heures d'école, elle peut être occupée au-delà de 22h par d'autres activités.</p> <p><u>Mellet</u> : occupée à l'étage par la bibliothèque, les cours d'informatique (EPN). Au rez : les cours d'art floral pour les aînés, de cuisine pour les enfants le mercredi après-midi. Les Maisons de Village sont utilisées également pendant les stages de Noël, Pâques et pour le centre de vacances en juillet.</p>
0.18.	Soutien aux dynamiques associatives par la mise en place d'un GT associatif	<p>Le GT Associatif est occupé à revoir le règlement de location des salles (prix, état des lieux, ...)</p> <p>Selon les besoins et les demandes des associations que nous allons rencontrer en septembre, on pourrait peut-être envisager de mieux équiper les MV. Celles-ci sont déjà bien utilisées mais pourraient l'être davantage par une meilleure communication : bulletin communal, site de la commune...</p>
0.19.	Plan d'actions appel à projet « Ça Bouge dans ma commune » - jeunes de 13 à 26 ans	Suite à des consultations de jeunes, un projet d'accompagnement des jeunes dans leur réalisation de projets comme un skate-parc, une maison de jeunes. Les jeunes adultes (21-26 ans) souhaiteraient dynamiser les organisations inter-villages et créer un salon des associations.
0.20.	Construction de 2 logements tremplins avec le promoteur immobilier du PCA La Chapelle	<p>Par charge d'urbanisme, deux logements tremplins, un logement 1 chambre adaptée aux PMR (+/- 70m²) avec jardin et un logement 2 chambres à l'étage (+/- 100m²), sont prévus sur un lot du PCA La Chapelle.</p>  <p>Le plan architectural illustre un lot de terrain divisé en plusieurs parcelles. Une parcelle spécifique est encerclée en bleu, indiquant l'emplacement des deux logements tremplins mentionnés dans le texte. Le plan inclut également des zones de jardin, des allées, et des zones de stationnement. Des étiquettes comme 'parcelle 750g' et 'parcelle 750' sont visibles sur le plan. Un nord est également indiqué.</p>
0.21.	Création d'un espace de co-accueillantes à la maison de village de Wayaux	Après l'intégration de la Maison communale d'accueil à l'Enfance de Wayaux dans le projet de crèche sur le site du château De Dobbeleer à Frasnes-lez-Gosselies, l'idée d'utiliser le site pour créer un espace de co-accueillantes est

		en cours de finalisation (réfection, aménagement et convention d'utilisation) pour septembre 2019.
0.22.	Placement de containers d'accueil pour les mouvements de jeunesse à l'ISM Rèves	Les mouvements de jeunesse de Rèves se retrouvant sans locaux, des discussions ont été entamées pour la pose de containers sur le site de l'Institut Ste Marie de Rèves. La convention a été passée.
0.23.	Développement de la communication communale	<p>Un chargé de communication entrera en service le 1^{er} août 2019. Ses fonctions ont été libellées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer une stratégie de communication au sein de la commune ; - Concevoir et mettre en œuvre un plan de communication ; - Maîtriser les techniques et outils d'information et de communication (site internet, bulletin communal, newsletter, plateformes digitales, réseaux sociaux, relations médias, écoute et prospective, réunions citoyennes) ; - Maîtriser les logiciels spécifiques (exemple : Illustrator, Photoshop) ; - Avoir la capacité de gérer des réunions et évènements avec une multitude d'intervenants et de publics différents ; - Gérer un budget dans le cadre d'un projet ; - Savoir utiliser des méthodes d'animation de groupe ; - Connaissance du contexte administratif communal. <p>Les missions prioritaires du chargé de communication sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un plan de communication interne et externe ; - Développer une nouvelle version du site internet avec une approche collaborative ; - Élaborer une charte graphique ; - Vulgariser les décisions administratives à portée générale prises par les autorités communales ; - Moderniser et densifier en termes de contenu le bulletin d'informations communales ; - Organiser les réunions citoyennes
AXE 5 – Mobilité alternative		
	Titre	Descriptif
0.24.	Création au niveau communal d'un GT Sentier (<i>en lien avec la dynamique GAL Pays des 4 Bras</i>)	<p>En 2018, le GAL « Pays des 4 Bras » (Genappe, Villers-la-Ville, Les Bons-Villers) a travaillé sur l'identification des voies lentes existantes dans le but de réaliser un réseau de mobilité alternative facilitant l'accès aux pôles d'intérêt sur les 3 communes. Fin 2018, les citoyens ont été invités à participer à une table-ronde « Mobilité ». Sentiers.be y a présenté le travail d'inventaire des sentiers et chemins réalisé sur les 3 communes par leurs soins.</p> <p>Ce travail d'inventaire devra servir de base à la réalisation d'un réseau de mobilité douce permettant la jonction entre les centres d'intérêt du territoire. Ne pouvant faire reposer ce réseau de mobilité douce sur un inventaire ne tenant pas compte des réalités de terrain (accessibilité, praticabilité...),</p>

		en février 2019, les bénévoles ont reçu des cartes, fiches descriptives afin de leurs permettre de vérifier la réalité de terrain. À ce jour, nous avons reçu l'inventaire des sentiers de Wayaux et d'une partie de Rèves.
0.25.	Participation au réseau lent et au groupe Cyclable du GAL Pays des 4 Bras	Dans le même esprit que ci-dessus et plus récemment, un groupe citoyen se penche sur les déplacements cyclables sur le territoire des 3 communes du GAL. Jusqu'à présent, le groupe s'est penché sur : la nécessité de réaliser un inventaire des points noirs prioritaires sur le réseau cyclable (notamment état des pistes), problématiques de sécurité, cadastre des racks à vélo...Et est en réflexion quant aux solutions adéquates à apporter.
0.26.	Plan Infrastructure Wallonie : chaussée de Bruxelles à Frasnes et RN567 à Mellet	900.000 euros pour la sécurisation de la traversée Mellet (rue de Fleurus, rue Ernest Solvay et Avenue Stassart) avec une attention particulière pour les piétons et les cyclistes ; 1.000.000 euros pour la requalification d'une partie de la Chaussée de Bruxelles à Frasnes-lez-Gosselies (ancienne Nationale 5) pour lui donner un gabarit communal ; 500.000 euros pour la création de piste cyclable (deux sens) sur une partie de la Chaussée de Bruxelles à Frasnes-lez-Gosselies (ancienne Nationale 5).
0.27.	Sécurisation chaussée de Bruxelles à Mellet et Wayaux (fonds propre)	<p><u>Réunion citoyenne du 11/02/2019</u> : Propositions exposées pour la réouverture totale, partielle ou non de la chaussée de Bruxelles du tronçon compris entre les giratoires de Mellet et Gosselies. Cette réunion fut suivie d'une présentation en <u>CCATM le 20/02/2019</u> ; Les propositions d'aménagements ont été acceptées dans leur ensemble par les citoyens ainsi que par la CCATM et la réouverture complète du giratoire de Gosselies a été proposée en test avec des aménagements.</p> <p>À la quasi-unanimité, la pose de coussins berlinois doit faire l'objet d'une extrême vigilance et ne devraient-être placés qu'en dehors des zones d'habitations ;</p> <p>Les aménagements suivants qui seront réalisés avant l'été par le Service communal des Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en priorité de droite de la chaussée de Bruxelles ; • Réalisation d'une Zone 3.5T "Excepté desserte locale et convoi agricole", tronçon compris entre le giratoire de Gosselies et celui de Mellet ; • Réalisation de la limitation au 3.5T "Excepté desserte locale et convoi agricole", tronçon compris entre le giratoire de Mellet et rue de la Couronne ; • Réalisation de chicanes sans coussin berlinois ; • Réalisation d'un dévoiement au niveau des arrêts TEC auprès du n°72 ; • Réalisation d'un effet de portes avec coussin berlinois en limite d'agglomération auprès du n°345 ; • Mise en 50km/h sur une distance de 100m chaussée de Bruxelles n°345 avant l'agglomération de Mellet ; • Réduction de la largeur de la voirie en deux bandes de 2,75m ;

		<ul style="list-style-type: none"> • Tracés d'une piste cyclable côté impair en double sens de circulation, entre le giratoire de Gosselies et la rue Pont-à-Migneloux ; • Tracés de pistes cyclable de part et d'autre de la voirie, entre le giratoire de Mellet et la rue de la Couronne ; <p>Le SPW a réalisé des bandes d'insertion tant, côté Charleroi que Bruxelles au niveau de l'entrée sur la N5 aux abords du pont de l'avenue Stassart.</p>
0.28.	Étude pour la constitution d'un réseau points nœuds sur le territoire en connexion avec la Province du Brabant wallon (en lien avec le GAL)	<p>Une des missions du « Pays des 4 Bras » est de réaliser un réseau de mobilité douce entre Les Bons Villers, Villers-la-Ville et Genappe. Les plans de balisages et l'implantation des panneaux sont presque terminés en Brabant wallon. Souhait de boucler le réseau point-nœud en connectant les arrivées de pistes cyclables frontalières de Genappe et V-I-V à Les Bons Villers. La province du BW a réalisé une proposition de réseau point-nœud sur Les Bons Villers. Les conseillers mobilité et la Province du Hainaut ont examiné la proposition de la province du Brabant wallon et pour discuter de la meilleure connexion possible entre les deux réseaux de points-nœuds.</p> <p>À ce jour, l'accord d'ORES pour mettre les balises sur les poteaux (nombres encore à déterminer) a été obtenu, le plan du réseau point-nœud doit encore être approuvé au Conseil communal. La Province du Brabant wallon financera les tronçons connectés aux frontières provinciales, nous devons par contre trouver une source de financement pour les balises internes de notre commune (CGT, Hainaut...)</p>
0.29.	Test rue scolaire cheminement lent vers l'école Jacques Brel à Mellet	<p>Ce projet consiste à fermer les rues d'accès à l'école du Vieux-Château en plaçant une barrière temporaire interdisant l'accès aux voitures. Les aménagements ont été réfléchis avec les élèves de 6ème primaire, la conseillère en Mobilité, la police locale-sécurité routière, la directrice et l'échevine de l'enseignement. Les places de parking autour de la zone ont été estimées et dessinées au sol de manière à prouver que l'espace « rue scolaire » sans voiture était réalisable. Ce test a eu lieu du 1^{er} avril au 30 juin et sera reconduit en septembre et octobre 2019. Ce travail de collaboration a mis en évidence la nécessité d'aménager un trottoir et de réaliser un dépose-minute au bout d'un sentier liant un chemin moins fréquenté à l'école. Dans ce même cadre, un rang scolaire a aussi été testé.</p>